



## RÉSEAU ENTRE AIDES 2019 (NORD) Conseils scolaires Centre-Est, Centre-Nord et du Nord-Ouest

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT pour aides-élèves et éducatrices demeurant ET travaillant à l'extérieur d'Edmonton, St-Albert, Sherwood-Park et Beaumont

Toute aide-élève ou éducatrice demeurant ET travaillant à l'extérieur d'Edmonton, Saint-Albert, Sherwood-Park et Beaumont recevra un forfait pour compenser les frais de déplacement. Il n'y a pas de remboursement si le domicile est situé à l'extérieur d'Edmonton, Saint-Albert, Sherwood-Park ou Beaumont et que le lieu de travail est situé dans l'une de ces villes, et inversement. Dans la mesure du possible, les remboursements se feront dans un délai de 6 semaines suivant la session.

#### 1) Frais de transport :

➤ **Seul le conducteur du véhicule pourra recevoir le remboursement de kilométrage.** Le forfait est calculé pour un aller-retour de la ville de travail à Edmonton. Tout autre moyen de transport (avion/taxi, location de voiture, autobus) sera remboursé jusqu'à concurrence de ce forfait sur présentation des factures. **Le covoiturage est fortement encouragé.**

#### 2) Frais de séjour :

➤ Le Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel prend en charge la réservation et le paiement des chambres au Providence Renewal Centre, lieu de la session, pour 2 nuits (le mercredi 6 février et le jeudi 7 février). Les participants provenant de **Falher, Fort McMurray, Grande Prairie et Peace River** pourront rester une nuit additionnelle, le vendredi 8 février.

➤ Des chambres simples ou doubles sont disponibles. Les chambres simples ont une salle de bain commune. Les chambres doubles doivent être partagées (un lit double et un lit simple, plus bain). Il faut noter que le Providence Renewal Centre [www.providencerenewal.ab.ca](http://www.providencerenewal.ab.ca) n'est pas un hôtel mais un centre de retraite et de résidence pour les sœurs. Les services habituellement trouvés dans les hôtels tels que sèche-cheveux, 'Kleenex', réveille-matin, restaurants n'y sont pas disponibles. Une petite cuisine au 2<sup>e</sup> étage est mise à la disposition des invités pour de petites collations.

➤ Toute personne désirant loger ailleurs qu'au Providence Renewal Centre pourra réclamer 35 \$ par nuit. Ces personnes auront à s'occuper elles-mêmes de leur transport au Providence Renewal Centre et devront se charger de leurs réservations. Les frais de taxi dans ce cas ne sont pas remboursés.

➤ Les soirées sont libres et les participants auront droit au remboursement de 2 soupers d'une valeur de 22 \$ chaque. Les frais de taxi pour les soirées ne sont pas remboursés. Les participants provenant de **Falher, Fort McMurray, Grande Prairie et Peace River** pourront réclamer un 3<sup>e</sup> souper. Les diners lors du déroulement de la conférence sont gratuits. Les participants n'ont pas besoin de présenter de reçus pour les repas puisqu'il s'agit d'un forfait.

**Toute demande de remboursement doit parvenir au Consortium provincial francophone au plus tard le 28 février 2019 sous peine d'être refusée.** Le formulaire de remboursement des frais de déplacement est disponible sur notre site Web à [www.cpfpp.ab.ca](http://www.cpfpp.ab.ca) et pourra être rempli et remis sur place le vendredi avant de partir.

#### À noter notre politique de remboursement pour les annulations :

Participation annulée **après le 30 janvier 2019** → 100% des frais d'inscription seront facturés au conseil scolaire.